

Canada
 Province de Québec
 Comté de Gatineau
 Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau
 Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 16 avril 2026 13h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Denis Marcoux	Maire
Madame Francine Hotte	poste n° 1
Monsieur Yves Séguin	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong	poste n° 3
Monsieur Pierre Marenger	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour	poste n° 6

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée

Informations de la Directrice générale, greffière-trésorière

Note au procès-verbal

Considérant l'urgence d'agir et le fait que tous les membres du conseil étaient présents lors d'une rencontre tenue préalablement, les membres du conseil ont convenu unanimement de tenir immédiatement une séance extraordinaire à la suite de cette rencontre afin de procéder à l'embauche du contremaître des travaux publics et d'autoriser la signature du contrat d'emploi.

Cette procédure est autorisée conformément à l'article 157 du Code municipal du Québec.

Informations du maire

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Embauche et signature du contrat du contremaître des travaux publics

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AS26-04-081

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, constate qu'il y a quorum et que 0 personne sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 13h01.

MD AS26-04-082

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Pierre Marenger

Appuyé par Francine Hotte

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES.

MDAS26-04-083

EMBAUCHE ET SIGNATURE DU CONTRAT DU CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT le processus de sélection effectué pour le poste de contremaître des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de procéder à l'embauche d'un candidat pour combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Zakary Armstrong

Appuyé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal procède à l'embauche de Monsieur Joey Currie à titre de contremaître des travaux publics, selon les conditions prévues au contrat de travail;

QUE le maire ainsi que la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de travail ainsi que tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

TRANSPORTS, TRAVAUX PUBLICS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE-SOCIALE, LOISIRS ET CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

La prochaine séance du conseil aura lieu le 10 février 2026 à 19h.

MDAR26-04-084

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Francine Hotte

Appuyé par Jacques Gour

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 13h08

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Denis Marcoux, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 16^{ième} jour d'avril 2026

Denis Marcoux, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, Greffière-trésorière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 16^{ième} jour d'avril 2026

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm

